



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E182733

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2024

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/04/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON 2018B00280

Siret : 838 699 460 00013

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 8408515

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 427049750003

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 42704975003

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/08/2023

Raison sociale : KIT BAT

106 RUE DU MONT BLANC
ZAC DE LA CROISÉE
74270 CHENE EN SEMINE

Téléphone : 04 50 77 12 82

Portable : 07 67 49 51 32

Site Internet : www.kitbat.fr

E-mail : floriankit@kitbat.fr

Responsabilité légale :

KIT FLORIAN PIERRE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.